

LA SOCIÉTÉ THRACO-BULGARE EN GRÈCE DURANT LES  
ANNÉE 40 DU XIX<sup>e</sup> S.

La présente étude examine la fondation en Grèce libérée et les premiers pas d'une société peu connue jusqu'à maintenant et qui présente un intérêt pour les relations bulgare-grecques. Il s'agit de la fondation en l'automne de 1843 de la Société thraco-slave qui, plus tard, prit le nom de Société des Thraco-Bulgares et des Serbes.

A cette époque la Grèce traversait des moments difficiles. Le pays était très mécontent du régime établi. Des étrangers, des Bavares en particulier, qui avaient accompagné le premier roi grec Othon, occupaient les rangs du pouvoir. D'où le surnom de "régime bavarois" qui lui avait été donné par le peuple. Ce gouvernement étranger au peuple se caractérisait par les injustices commises envers le peuple, par la carence de l'Administration à l'égard de ses revendications, de ses droits et de ses besoins. Ce mécontentement était particulièrement ressenti par ceux qui avaient survécu aux luttes de libération de la Grèce; leurs idéaux étaient assombrés—la clique féodale du sultan avait été remplacée par la toute-puissance des "Bavares".

Le mécontentement du régime du roi Othon grandissait graduellement pour se manifester le 3/15 septembre 1843 par une révolution sans effusion de sang. Le peuple qui s'était soulevé avec l'armée imposa au roi la proclamation d'un régime constitutionnel. La clique bavaroise fut renversée et un nouveau gouvernement s'installa au pouvoir: il n'était composé que de Grecs. Une nouvelle assemblée nationale fut convoquée pour élaborer une constitution démocratique. Il était partout question des droits de l'homme, de la liberté de la presse. La Grèce se trouvait en plein essor.

Parmi les principaux sujets d'accusation contre le régime renversé, on relevait que les "Bavares" n'avaient donné aucune aide à ceux qui avaient pris part aux luttes de libération de la Grèce. Des mesures urgentes furent prises pour reconnaître les droits des vétérans et améliorer leur situation. La convocation d'une nouvelle assemblée nationale devant être élue d'urgence, fut examinée avec une attention particulière. Cette assemblée devait représenter non seulement les habitants de la Grèce dans ses frontières de 1831,

mais également ceux qui avaient pris part à la lutte pour son indépendance de 1821-1829. Les élections devaient se dérouler aux termes de la loi électorale de 1829, alors que la Grèce n'avait pas encore de frontières déterminées; on espérait que ceux qui s'étaient battus pour la liberté, mais qui étaient restés hors de la Grèce en raison des frontières étroites imposées à celle-ci par les Grandes puissances, pourraient être représentés au Parlement grec. Parmi les différents problèmes sociaux importants tels que la distribution de terres aux paysans, le travail à fournir aux participants besogneux des luttes pour l'indépendance dont le nombre était considérable, se posait également celui de trouver des formes appropriées de participation aux élections et de représentation au Parlement des régions se trouvant hors des limites du Royaume de Grèce. Pour faciliter cette représentation tant désirée, on avait autorisé immédiatement après la révolution la formation d'amicales d'un même terroir de combattants venus des diverses régions—ces organisations devant réunir les gens d'une même contrée ou d'une même région, les aider à prendre part aux élections et puis intervenir en leur faveur pour l'obtention des droits respectifs. Des sociétés (hétairies) furent rapidement constituées groupant des gens de la Thessalie, de l'Épire, de l'île de Crète, de Samos, de Kassos, de Souli, etc. Les Bulgares songèrent eux aussi à s'unir au nom de leur origine commune et de leurs intérêts identiques.

Il y avait beaucoup de Bulgares qui habitaient la Grèce libérée durant les années 40 du XIXe siècle. Une partie d'entre eux, des jeunes gens, paraient leurs études. D'aucuns venaient de l'école de Kaïris, après sa fermeture, d'autres poursuivaient leurs études au lycée et à l'Université. Janis Kordatos fournit des renseignements à leur sujet: après la fermeture de l'école à l'île d'Andros, des écoliers bulgares vinrent à Athènes et s'inscrivirent au Premier lycée de cette ville. Plus tard ces Bulgares firent partie de diverses hétairies "dont l'objet était d'œuvrer à la collaboration entre les deux peuples et à la libération des chrétiens des Balkans du joug ottoman"<sup>1</sup>. Sur la foi de documents grecs, Nikola Trajkov nous informe que de jeunes Bulgares s'étaient réunis au sein d'une "Hétairie slave de bienfaisance" («Σλοβενοβουλγαρική Φιλεκπαιδευτική Έταιρεία»). Plusieurs d'entre eux avaient étudié à l'école de l'île d'Andros et avaient fréquenté les cours de Kaïris<sup>2</sup>. Rakovski

1. Γιάννη Κ. Κορδάτου, *Ίστορία της Νεώτερης Ελλάδας*, τόμος τρίτος, 1837-1862. Αθήνα, 1957, p. 570.

2. L'article cité dans le journal d'Athènes "*Elevthero Vima*" de 18.11.1938, est celui de Nikola Trajkov. Voir Γ. Κορδάτος, *op. cit.*, 468.

avait également mentionné à l'époque ces étudiants. Dans les dépositions qu'il fit auprès du juge instructeur après le Deuxième soulèvement de Braïla, Rakovski écrivait qu'à l'exemple des Crétois et des Thessaliens, les Bulgares d'Athènes qui étudiaient au Lycée et à l'Université, avaient eux aussi formé une société portant le nom de "Société macédonienne"<sup>3</sup>. Il n'est pas exclu que certains de ces jeunes gens aient pris part aux événements décrits ci-dessus. Leur nombre était relativement restreint en comparaison avec celui des Bulgares qui avaient pris part aux luttes de libération de la Grèce de 1821-1829.

Nombre de Bulgares qui s'étaient battus pour la liberté de la Grèce ne pouvaient rentrer chez eux, dans leur patrie, pour différentes raisons. On ne connaît pas le nombre exact de ceux qui avaient choisi la liberté en Hellade, en raison des persécutions de l'Administration ottomane perpétrées dans leurs lieux d'origine. Ils étaient restés dans l'Etat libéré et avaient petit à petit acquis la nationalité grecque. Des centaines et des milliers de documents conservés dans les Archives d'Etat grecques font état de ces derniers. Dispersés sur tout le territoire de la Grèce d'alors, nous le retrouvons à Corinthe et Argos, à Livadia et au Pirée, dans la région de Lacédémone et à Nauplie, à Styliida et à l'île d'Eubée, etc. La majorité d'entre eux habitaient cependant Athènes.

Georgi Stavro, de Vidin, était, par exemple, un de ces Bulgares, "Apatride", comme il le relevait lui-même dans une de ses requêtes datée de 1836 au bas de laquelle il avait apposé sa signature en lettres slaves; G. Stavro avait commandé un détachement de 25 personnes et avait été plusieurs fois blessé au cours des combats. Après la libération de la Grèce, il était demeuré là-bas et, comme il se disait: "je souffre sous le poids d'une grande misère avec ma famille nombreuse et indigente, nous n'avons de quoi nous habiller et mourons tous de faim"<sup>4</sup>. Dimitar Petropoulos était un autre Bulgare au sort identique, originaire de Lovca et installé au Sparte. Il avait déposé le 11 octobre 1841 une requête auprès de la Direction départementale de Lacédémone. Il avait servi comme sous-officier dans la cavalerie de Hadzi Hristo et s'était distingué dans la lutte. Demeuré plus tard en Grèce, il était également nécessaire<sup>5</sup>. Pascal le Bulgare s'était bien distingué dans les batailles.

3. Veselin Trajkov, *Dokumenti za G. S. Rakovski v bălgarski, rumănski, grăcki i italian-ski arhivi.*—V.: Georgi Stojkov Rakovski, *Văzgleđi, dejnost i život*, t. II. Dokumentalni materiali. Sofija, 1968, p. 13.

4. Voir le recueil documentaire de: Nikolaj Todorov i Veselin Trajkov, *Bălgari učăstnici v borbite na grăckija narod za osvobođenie, 1821-1829*, g. Sofija, 1971, p. 251.

5. *Ibidem*, p. 297.

Habitant la Grèce, il se trouvait dans une situation très pénible et avait besoin de secours. Plusieurs de ses anciens chefs étaient intervenus en sa faveur. L'un d'eux, le major Joannis Gouras écrivait en 1830: "C'est homme est Bulgare et ne pouvant exprimer ses prétentions, il a été défavorisé, comme vous le savez"<sup>6</sup>. Voici encore un combattant de cette époque demeuré en Grèce et réclamant justice: "J'ai écrit que j'avais été blessé, relevait-il, que je suis chef de famille nombreuse, que j'ai abandonné mes propres intérêts dans ma patrie la Bulgarie". Ce volontaire s'appelait Hadzi Mosko le Bulgare. Dans sa demande du 28 janvier 1839, il poursuivait en ces termes: "En dépit des documents présentés, je n'ai pas été rétribué au regard des fruits de mes batailles sanglantes"<sup>7</sup>. Ainsi donc on compte par centaines les Bulgares demeurés après la libération de la Grèce dans ce nouvel Etat chrétien, personnes dont l'existence est relevée dans des nombreux documents conservés. On pourrait même admettre que leur nombre est supérieur, car nous ne disposons pas de documents écrits au sujet de tous ceux qui avaient participé aux luttes de libération.

Tous ces Bulgares se sentaient liés à leurs compagnons grecs qui avaient vécu l'insurrection et qui se trouvaient, tout comme eux, dans une situation économique précaire. Le gouvernement des "Bavarois" ne s'était guère occupé d'eux. Ayant fondé en général, des familles nombreuses, ils ont été, pour la plupart, abandonnés à leur triste sort. Il était évident que les vétérans de la lutte pour l'indépendance s'indignassent contre un tel régime où le pouvoir et tous les droits étaient passés aux mains d'étrangers au détriment des intérêts du peuple. Les Bulgares demeurés en Grèce libérée partageaient entièrement ces sentiments. Aussi avec les Grecs accueillirent-ils avec satisfaction la révolution du 3/15 septembre 1843.

Lorsque les Grecs des différentes régions en dehors des limites du Royaume de Grèce commencèrent à organiser leur amicales du même terroir: de Crète, Thessalie, Epire, etc., les Bulgares habitant en Grèce se mirent également en mouvement. Nous possédons, aujourd'hui encore, des documents à la Bibliothèque Nationale "Cyrille et Méthode" qui témoignent de leurs desseins et de leurs actions<sup>8</sup>. Ces documents relèvent du riche fonds de Georgi Stojkov Rakovski qui avait visité Athènes en 1863 et s'était lié avec la famille

6. *Ibidem*, p. 517.

7. *Ibidem*, p. 464.

8. Les documents de la Société thraco-slave, respectivement de la Société thraco-bulgare et serbe se trouvent aux Archives historiques bulgares de la Bibliothèque Nationale "Cyrille et Méthode", No 16, 1827-1834. G. S. Rakovski a publié la plupart d'entre eux dans

de Hadzi Hristo le Bulgare, un grand héros de la lutte de libération. C'est à cette époque que Rakovski avait recueilli de nombreux témoignages concernant les actions vieilles de vingt ans de ses compatriotes. Rakovski publia une partie de ces témoignages dans son ouvrage "La question ecclésiastique bulgare et les Phanariotes..."<sup>9</sup>.

Les documents conservés signalent que dès le 23 septembre 1843 les "Thraco-Slaves" habitant à Athènes, dans leur majorité des Bulgares de la Bulgarie du Nord et de la Thrace, se réunissaient avec les Grecs de ces régions à l'église Saint-Georges, le temple de Thésée, sous l'Acropole, pour élire leurs représentants devant vaquer à la fondation de la société. Les 97 signatures apposées au bas du procès-verbal de l'élection, font ressortir que le 23 septembre 1843 avaient été présents et pris part aux débats Ivan Seliminski, Neofit Zekov, H. Z. Mihajlov de Šumen, I. H. Vasiljov de Kalofer, Georgi Kirov, Dimitar Grigorov, Kosta Calakov, Joan Mihajlov, Dimitar Stojanov, Kostadin Atanasovic, Dimitar Nenov de Sofia, Sterju Iliev et bien d'autres Bulgares installés à demeure à Athènes. Ils venaient d'élire leur comité qui devait se charger de la direction de la "Société thraco-slave" nouvellement fondée. Dix personnes faisaient partie de la direction: le diacre Neofit Zekov, Hadzi Hristo le Bulgare, le héros couvert de gloire de la guerre pour l'indépendance de la Grèce, Ivan Seliminski, H. Z. Mihajlov, Kosta Calakov et cinq autres personnes dont les noms sont présentés sous une forme qui ne permet pas déduire avec certitude leur origine bulgare. Les membres de ce comité avaient pour tâche d'entrer en rapport et de convenir avec leur compatriotes bulgares se trouvant dans les différentes éparchies pour qu'ils se réunissent par "sections", conformément à la loi électorale<sup>10</sup>.

La réunion des Bulgares habitant Athènes avait eu lieu en vertu de l'ordonnance royale du 3/15 septembre 1843 portant sur l'élection de l'assemblée nationale qui devait préparer la nouvelle constitution. Une décision du Conseil des ministres en date du 7 septembre de la même année en réglait les détails<sup>11</sup>.

son ouvrage: G. S. Rakovski, *Bългарski veroizpoveden vāpros s fanariotete i goljamaja meštajna ideja panielizma*. Bukurešt, 1864, p. 84-105. L'ouvrage de Rakovski contient des documents qui ne figurent pas aujourd'hui sur nos fonds. On a dû les prendre pour les publier et ne pas les rendre à leur auteur. Le présent article les a pris en considération.

9. Certains documents du fonds de Rakovski n'ont pas été publiés dans son ouvrage: "La question religieuse bulgare...". Ils ont été également pris en compte dans le présent exposé.

10. Les documents sont conservés à: Narodna biblioteka "Kiril i Metodij"—Sofija, BIA, f. IB 1827/52.

11. Voir l'ouvrage cité de: G. S. Rakovski, *Bългарski veroizpoveden vāpros...* p. 97; Γ. Κορδάτος, *op. cit.*, p. 283.

La société nouvellement fondée entama son activité d'organisation. On dût cependant réunir encore une assemblée générale des "Thraco-Slaves" le 24 septembre 1843. Les Bulgares se réunirent de nouvelle, cette fois-ci à l'église Sainte-Cathérine à la Plaka, sous l'Acropole également, pour élire leurs mandataires à la nouvelle Assemblée nationale. Une liste complète des électeurs fut dressée. Ceux-ci prêtèrent serment avant de passer au vote. Huits nouvelles personnes furent élues, parmi lesquelles on relève les noms de Hristo Zlatiev, Ivan Seliminski et Panajot Vasilev. Deux personnes furent, à la fin, chargées d'agir au nom de tous les "Thraco-Slaves", ce furent Hristo Zlatiev et Ivan Seliminski. Tous deux devaient rédiger un appel aux Bulgares vivant dans toute la Grèce libérée. Cet appel les invitait entre autres à se faire inscrire dans la liste commune. Il est intéressant de noter l'explication donnée au sujet des personnes qui devaient être considérées comme "compatriotes". D'après le texte de l'appel: "sont considérés comme nos "compatriotes" toutes les personnes habitant en Thrace et en général les Bulgares, Serbes, les Monténégrins et autres qui parlent la langue slave". Il appert des listes que la Thrace englobait une région en fait bien plus vaste. On saisit là une tendance d'englober également les autres Slaves du Sud—les Serbes et les Monténégrins qui avaient à l'époque pris part aux luttes pour l'indépendance. Hadzi Hristo le Bulgare fut élu président de cette société "thraco-slave"<sup>12</sup>.

Hadzi Hristo n'était pas présent lors de son élection, il se trouvait très probablement dans sa propriété du Péloponèse. Le comité lui adressa une lettre spéciale dès le 25 octobre 1843 l'avisant de ce qui avait été fait. Cet intéressant document relève qu'après l'acte du 3 septembre, diverses régions avaient élus leurs mandataires à l'Assemblée nationale. A cet effet, "vos compatriotes bulgare-thraces estimèrent qu'il était convenable de se réunir et d'examiner cette question. Aussi hier, ceux qui se trouvaient à Athènes se réunirent et élirent un comité dont vous êtes le très héroïque Président, chargeant celui-ci, ainsi qu'il appert de la copie ci-jointe, de se mettre d'accord avec nos compatriotes des autres éparchies et de se préparer, selon les dispositions de la loi et des instructions du gouvernement, à l'élection de mandataires des "Thraco-Slaves". Plus loin suit la prière adressée à Hadzi Hristo de faire le nécessaire "en sa qualité de premier de nos compatriotes qui ont lutté sur le champ de bataille" ὡς ὁ πρῶτιστος τῶν συμπατριωτῶν μας καὶ ἀγωνιστῶν. Hadzi Hristo devait dresser une liste de ses compatriotes qui se trouvaient là où il résidait à cette époque.

En effet, une vaste action de recherche et de liaison avec les Bulgares

12. G. S. Rakovski, *Bălgarski veroizpoveden vāpros...*, p. 101-102.

qui s'étaient installés dans les différentes parties du Royaume fut amorcée. Les documents conservés nous révèlent que des Bulgares ayant participé aux luttes pour la liberté se trouvaient à Argos, Amphissa, Missolonghi, Kalamata, Amalioupolis, Thèbes, Sparte, Xirochorion, Lukavitsa, Nauplie, Plataiai, Dorida, Tripolitsa, Skopelos, Naupactos, aux villages d'Alevrous, de Istiaia, et dans bien d'autres<sup>13</sup>. Le Comité nouvellement élu de la Société s'efforça d'entrer en contact avec eux et de les enregistrer comme membres de la société nouvellement fondée. Au début, les Bulgares étaient les seuls membres slaves de la société: cela appert des documents conservés où après l'appellation de "Thraco-Slaves" est ajouté entre parenthèses "Bulgares" (Θρακο-Σλαβίανοι (Βούλγαροι))<sup>14</sup>. Dans le même temps, on envisageait de rallier à la société non seulement les Bulgares, mais également les autres Slaves, les Serbes et les Monténégrins qui avaient pris part à la lutte. On frayait ainsi petit à petit la voie à la nouvelle appellation de cette hétéairie: de "thraco-slave", elle devint "thraco-bulgaro-serbe" au début de 1844, avec une écrasante majorité de Bulgares (ou, comme nous trouvons l'appellation dans les documents grecs: Θρακοβουλγάρων και σέρβων).

La société aidait les anciens volontaires non seulement à participer aux élections, mais aussi à faire valoir leurs droits de vétérans de la lutte pour l'indépendance. Dans les jours et les mois qui suivirent, un grand nombre de Bulgares déposèrent des requêtes pour régulariser leur situation. Elles sont caractéristiques de la période d'activation qui succéda à la révolution du 3/15 septembre 1843. Voici quelques-unes d'entre elles:

Anton Trajo le Bulgare, de Strumica, ayant servi dans la cavalerie de Hadzi Hristo; après avoir décrit sa participation à la lutte et les blessures reçues, il écrivait entre autres le 25 décembre 1843: "J'avais fait de même une autre fois un rapport sur mes mérites militaires, mais le régime bavarois de cette époque ne me récompensa pas...afin que je puisse alléger les dépenses nécessaires à l'entretien de ma famille nombreuse et besogneuse"<sup>15</sup>. Un autre Bulgare, Dimo Nikolaou, relève dans sa requête du 25 décembre 1843: "J'ai été blessé et me suis courageusement battu pour l'indépendance de la patrie... J'ai déjà exposé en son temps mes mérites militaires, mais l'Administration bavaroise de l'époque ne m'a pas récompensé"<sup>16</sup>. Temelko Pano le Bulgare

13. L'ouvrage cité de N. Todorov, V. Trajkov, *Bălgari učastnici...*, Sofija, 1971, contient de nombreux renseignements à leur sujet.

14. Narodna biblioteka "Kiril i Metodij", BIA, f. IB 1829/52. Voir également l'ouvrage cité de Rakovski, *Bălgarski veroizpoveden*.

15. N. Todorov, V. Trajkov, *Bălgari učastnici...*, p. 154.

16. *Ibidem*, p. 315.

était également un combattant méconnu de cette époque. Il écrivait dans sa supplique du 26 février 1844 qu'il se trouvait en difficulté pour faire face à ses besoins qui, en dépit de ses requêtes, n'avaient pas été jusqu'alors satisfaits<sup>17</sup>. Kiriak le Bulgare avait aussi pris part à la lutte et servi dans la cavalerie commandée par Hadzi Hristo. "J'ai déposé plusieurs fois également des requêtes au sujet de mes mérites militaires, écrivait-il dans sa supplique du 23 décembre 1843, mais alors le régime bavarois ne me récompensa pas". Il ajoutait ensuite être "un pauvre chef de famille, entouré de sept êtres débiles"<sup>18</sup>. De nombreux Bulgares avaient déposé de semblables suppliques, tels Anton Joan le Bulgare, installé à Corinthe, Anton Trajo, habitant Argos, Vasil Velko le Bulgare de Bitolja, Georgi le petit Bulgare de Kukus, Dimitar Neno de Sofia, Petar le Bulgare, Spiridon le Bulgare, Hristo Georgi le Bulgare et des dizaines d'autres.

Les élections pour le nouveau Parlement qui devait élaborer une constitution démocratique pour le pays se déroulèrent selon le système préalablement établi. Furent élus quarante députés par la population demeurés en dehors des frontières du pays: les Crétois, Thessaliens, Epirotes, habitants des îles de Kassos et de Samos, de la région de Souli. Un député de la Société thraco-bulgaro-serbe fut également élu, c'était Hadzi Hristo le Bulgare, le héros couvert de gloire de la lutte pour l'indépendance. Son élection fut validée par l'Assemblée nationale le 15 novembre 1843<sup>19</sup>. Au sujet de cette élection et de sa validation par la Commission des mandats du Parlement, Ivan Seliminski écrivait: "L'acceptation à l'unanimité de notre représentant par les députés de l'Assemblée nationale, ainsi que la gratitude publique et les louanges témoignées aux Bulgares...prirent de telles dimensions que tous considéraient que nous étions les meilleures personnes de la société et les plus utiles"<sup>20</sup>. Le discours que prononça le 14 janvier 1844 à l'Assemblée nationale Ioannis Koletis contribua au prestige des Bulgares. Ce fut un des plus brillants discours parlementaire de la nouvelle histoire grecque dans lequel il était entre autres formulé pour la première fois le contenu et l'appellation de la notion de "Grande Idée": "A Dervenakia où sous la conduite du chef du Péloponèse une multitude d'ennemis furent anéantis, où Nikitas reçut le surnom

17. *Ibidem*, p. 628.

18. *Ibidem*, p. 399.

19. Voir le Catalogue onomastique du Troisième Parlement Grec dans: Δ. Πετρακάκου, *Κοινοβουλευτική Ιστορία της Ελλάδος*, T. Β'. Ἀθήναι, 1946, p. 436. A la page 440 on peut voir la signature de Hadji Hristo. Voir aussi: B. J. Photos, *The Greek Constitutional Revolution of 1843*. Chicago, 1971, p. 17.

20. Biblioteka Seliminski, t. III. Sofija 1905, p. 36.

de Turcophage, où Hadzi Hristo combattit vaillamment avec les Bulgares qu'il commandait et contribua remarquablement à la défaite des ennemis"<sup>21</sup>.

Pendant les mois qui suivirent, l'activité de la Société thraco-bulgaro-serbe nouvellement formée s'était orientée vers la fondation d'une propre localité. La brochure publiée par la Société en 1851 sous le titre de "Proclamation" fait notamment état de ces efforts<sup>22</sup>. Une réunion fut convoquée le 2 avril 1844 pour mettre en chantier cet "objectif tant désiré: la fondation d'une localité commune à tous". La question avait été longuement examinée. Au bas d'une des décisions prises, figurent 400 signatures de combattants de la guerre de l'indépendance. Nous voyons parmi eux un grand nombre de Bulgares dont la participation aux batailles entre 1821 et 1829 est prouvée documents à l'appui<sup>23</sup>. Après de laborieux efforts on décida de fonder une propre localité près du Pirée, se trouvant aujourd'hui dans les limites d'Athènes. L'histoire de ces multiples efforts est longue et édifiante. L'article 2 du Statut portant la création de cette localité implique déjà un processus d'hellénisation: les immigrés sont notés comme Bulgares, mais il est signalé que les Bulgares étaient une "tribu grecque". (Εἰς τὰς ρηθείσας τρεῖς ἑλληνικὰς φυλάς τῶν Θρακῶν, Βουλγάρων καὶ Σέρβων)<sup>24</sup>. Une telle appellation correspondait tout naturellement à l'orientation politique que l'Etat grec avait adoptée à l'époque de Ioannis Koletis et subséquemment, lorsque la "Grande Idée" devint tout un programme politique unanimement acceptée et mise en relief dans la vie politique grecque.

L'activité des nouvelles sociétés et, parmi celles-ci, de la Société des Thraco-Bulgares et Serbes fixa immédiatement l'attention de la Sublime Porte. L'ambassadeur de Turquie à Athènes, le Phanariote Moussouros, adressa une note de protestation le 5 février 1844 dans laquelle il relèvait que des populations qui sont partie de la raïa de l'Empire ottoman avaient été représentées au Parlement grec. Cela constituait, selon lui, une violation flagrante du droit international, un acte hostile envers la Turquie<sup>25</sup>. Les dirigeants grecs ne s'inquiétèrent pas des protestations de la Sublime Porte. Ils répon-

21. N. Danova, *Nacionalnijat vāpros v grāckite političeski programi prez XIX v.* Sofija, 1980, p. 80. Voir aussi Δ. Πετρακάκου, *op. cit.*, p. 303 etc.

22. Voir le titre complet de cette brochure: Προκήρυξις. Πρὸς τοὺς ἀπανταχοῦ Θρακας, Βουλγάρους καὶ Σέρβους πολίτας Ἑλληνας. Ἀθῆναι, 1851, 16 p.

23. *Ibidem*, p. 4-7.

24. *Ibidem*, p. 11. Le titre du Statut est le suivant: Κανονισμὸς τῶν ἐπὶ τοῦ συνοικισμοῦ τῶν Θρακοβουλγάρων καὶ Σέρβων οἰκιστῶν.

25. Ed. Driault, M. Lhéritier, *Histoire diplomatique de la Grèce de 1821 à nos jours*, T. II. Paris, 1925, p. 253-254.

dirent qu'il ne s'agissait pas en l'occurrence d'une représentation de régions relevant de l'Empire turc, mais bien de réfugiés originaires de ces régions, installés en Grèce et devenus sujets grecs, c'est-à-dire des citoyens d'un Etat qui est au plan international reconnu comme un Etat libre et souverain. Malgré ces arguments, les relations entre la Grèce et son puissant voisin demeurèrent tendues durant toute l'année 1844. De pair avec la Société des Thraco-Bulgares et des Serbes, d'autres hétéraries émergèrent. La Turquie protesta dérechef, mais sans résultat. L'Hétéairie des Thraco-Bulgares et des Serbes poursuivit son existence de même que les autres sociétés qui avaient été alors fondées. Nous trouvons des documents la concernant même durant les années 60 du XIXe siècle, surtout après la destitution d'Othon et durant les premières années du règne du roi Georges.

L'activité de la Société thraco-bulgare qui se transforma un peu plus tard en Société thraco-bulgare et serbe revêtait une importance certaine pour l'unification des Bulgares demeurés en Grèce après son indépendance. Rakovski se rendant à Athènes, retournant du France, avait sans aucun doute connu cette société, mais il en avait remporté une mauvaise impression, car vingt ans plus tard, il écrivait qu'elle représentait un outil du panhellénisme et que les Bulgares qui y prenaient part étaient des "égares"<sup>26</sup>. Tout comme les organisations de personnes originaires des régions hors des limites de la Grèce libérée, de même la Société des Thraco-Bulgares et des Serbes reflétait la fusion graduelle des Bulgares détachés de leur patrie dans la mer Grecque. Cela ne s'effectua pas ni aisément, ni rapidement, même plus tard dans les conditions de la lutte religieuse qui s'était embrasée. Il est intéressant de relever ce qu'avait écrit sous ce rapport le Dr Ivan Seliminski qui avait prit part en personne à la fondation de cette nouvelle société. "J'ai agi ainsi pour que tous nos compatriotes puissent se connaître entre eux, même ceux qui ne savaient pas qu'ils étaient d'origine bulgare et ceux qui le cachaient". Il ajoutait ensuite: "C'est avec joie que j'entends à Athènes ces voix auxquelles mon oreille est accoutumée dès mon enfance et que mon intelligence comprend"<sup>27</sup>.

Examinée sous cet aspect, l'activité de la Société des Thraco-Bulgares et des Serbes créée en l'automne de 1843 présente un intérêt certain pour l'histoire bulgare. Cette activité marque une nouvelle manifestation de la collaboration gréco-bulgare, une étape de nos relations bilatérales dont aujourd'hui, presque un siècle et demi plus tard, nous pouvons nous souvenir.

26. L'ouvrage cité de: G. S. Rakovski, *Bălgarski veroizpoveden vāpros...*, p. 84.

27. Biblioteka Seliminski, t. III, Sofija, 1905, p. 36.